

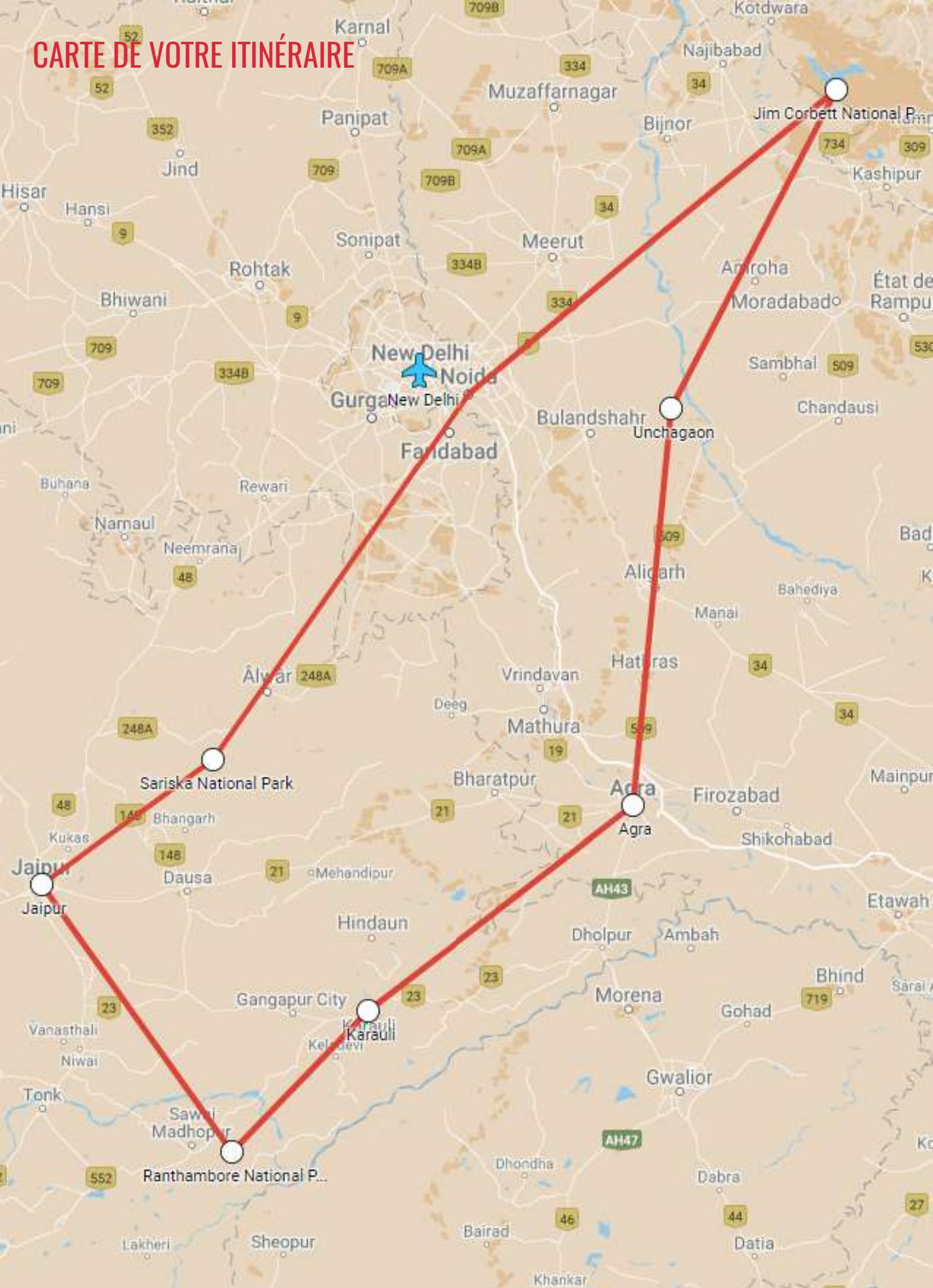
# VOYAGE EN INDE DU NORD

## DECOUVERTE ET SAFARIS



Devis de voyage privatif

# CARTE DE VOTRE ITINÉRAIRE



# VOTRE ITINÉRAIRE (1 sur 3)

## JOUR 1 - PARIS - DELHI

Vol **PARIS-DELHI**.  
Dîner et nuit à bord.

## JOUR 2 - DELHI - CORBETT

Arrivée à Delhi.  
Accueil par notre correspondant et **départ pour le plus ancien parc national de L'INDE**, au nord-est de **DELHI**, dans **L'UTTARANCHAL**. Cette réserve eut pour premier nom **HAILEY NATIONAL PARK**, le nom du gouverneur britannique des provinces unies de l'époque. C'est en 1957 qu'il prit le nom de **CORBETT**, en l'honneur **du légendaire chasseur JIM CORBETT** qui devint ensuite défenseur de la faune sauvage.  
Déjeuner libre.  
Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

## JOUR 3 - CORBETT

Petit-déjeuner à l'hôtel.  
**Départ pour un safari dans la réserve en jeep, à la recherche des animaux sauvages.**  
Vous pourrez y voir des antilopes, sangliers, sambars, chitals, éléphants et, si vous avez de la chance, le magnifique tigre du **BENGALE**. Plus haut dans les contreforts himalayens, vous pourrez apercevoir des léopards et autres espèces félines plus petites comme le chat pêcheur ou le lynx. De nombreux singes tels que les langurs et rhesus, des ours bruns et même des crocodiles peuvent également être observés dans ce parc.  
Déjeuner, dîner et nuit à l'hôtel.

## JOUR 4 - CORBETT

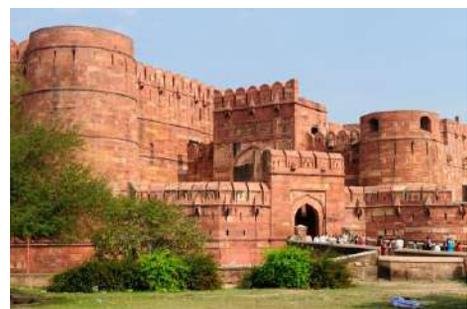
Petit-déjeuner à l'hôtel.  
**Deuxième journée de safari.**  
Déjeuner, dîner et nuit à l'hôtel.

## JOUR 5 - CORBETT - UNCHANGAON

Petit-déjeuner à l'hôtel.  
Départ **pour le fort de UNCHANGAON**, splendide demeure royale située sur la route d'**AGRA**.  
Déjeuner et dîner libres.  
Installation et nuit à l'hôtel.

## JOUR 6 - UNCHANGAON - AGRA

Petit-déjeuner à l'hôtel.  
Départ en voiture pour **AGRA**.  
**Visite du fort rouge construit par AKBAR en 1565.** Conçu, à l'origine, pour être un fort, il fut plus tard transformé en palais.  
**Visite du tombeau D'LTIMAD UD DAULA : premier édifice moghol de marbre blanc** à avoir aussi largement utilisé le principe de la « pietra dura ».



# VOTRE ITINÉRAIRE (2 sur 3)

## Visite du TAJ MAHAL.

Ce **monument moghol** fut construit par **l'empereur SHAH JAHAN** en la mémoire de **sa défunte femme MUMTAZ MAHAL**, morte en couches après lui avoir déjà donné 14 enfants. C'est une **magnifique œuvre d'amour en marbre blanc** dont la construction débuta en 1631 et dura 22 ans. Plus de 20 000 ouvriers et artistes furent recrutés dans toute l'INDE ainsi qu'en ASIE centrale pour parfaire cette œuvre ainsi que des décorateurs français et italiens.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



## JOUR 7 - AGRA – KARAU LI

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la ville sainte de **KARAU LI**.

**Visite du vieux palais** construit par la famille royale en 1635.

Le fort et le palais royal furent restaurés par leurs descendants en 1938 qui l'habitent toujours actuellement.

**Visite du temple KAILA DEVI**. Cette ville est surtout très animée par les pèlerins durant **les foires** qui s'y tiennent chaque année, la plus grande étant celle de **CHAITRA** en mars-avril. Les pèlerins rendent alors hommage à **MAHALAKSHMI, dieu de la richesse**.

Déjeuner et dîner libres.

Installation et nuit à l'hôtel.



## JOUR 8 - KARAU LI - PARC NATIONAL DE RANTHAMBORE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

**Départ pour le parc national de RANTHAMBORE**, créé dans le cadre du « **projet Tiger** », il a pour but de sauver et préserver les derniers tigres en Inde. Il offre des **payages extraordinaires** de lacs et de falaises et couvre une superficie de près de 400 km<sup>2</sup> (39 500 hectares). Il est réputé être l'un des lieux où l'on peut le mieux observer la vie sauvage en Inde. **Trois safaris seront organisés pendant votre séjour**.

Déjeuner libre.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel.



## JOUR 9 - PARC NATIONAL DE RANTHAMBORE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

**Visite en jeep dans cette ancienne réserve de chasse du Maharaja** qui couvre 1330 km<sup>2</sup> et qui vous permettra en plus **d'observer les animaux, de profiter d'une nature splendide**. Vous pourrez voir de nombreux cervidés et herbivores et surtout une multitude d'oiseaux.

Déjeuner, dîner et nuit à l'hôtel.



## JOUR 10 - PARC NATIONAL DE RANTHAMBORE – JAIPUR

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **JAIPUR**, également appelée **la ville rose**, couleur des édifices de la vieille ville. Le rose est la couleur de bienvenue chez les Rajpoutes. **JAIPUR** doit son nom et sa **fondation au grand guerrier et astronome, Jai Singh II**. En 1727, il décida de quitter **AMBER** pour descendre dans la plaine, il dessina lui-même les remparts avec ses 6 blocs rectangulaires ainsi que le **fameux observatoire**.

Début de la visite de la ville. **Découverte du HAWA MAHAL**, la façade du « **palais des Vents** », construit en 1799, immense moucharabieh, construit à l'origine pour permettre aux femmes du harem de voir la vie de la cité et les processions.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



# VOTRE ITINÉRAIRE (3 sur 3)

## JOUR 11 - JAIPUR - AMBER - JAIPUR

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin, **excursion au fort D'AMBER**, (à 8 km) immense palais-citadelle, jadis capitale de l'état de **JAIPUR**. C'est un superbe exemple **d'architecture rajpoute situé à flanc de colline** et surplombant le lac dans lequel se reflète la forteresse.

A l'intérieur, vous découvrirez un magnifique dédale de **salles somptueusement décorées**.

**Visite du JANTAR MANTAR ou l'observatoire géant de JAÏ SINGH II.**

**Visite du palais** situé au cœur de la vieille ville. Il se compose de cours, de jardins et de bâtiments dont certains datent du début du siècle. Aujourd'hui, le palais est **un mélange d'architecture moghole et rajasthani**.

Temps libre pour vous **promener dans le bazar**, le plus grand du RAJASTHAN.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



## JOUR 12 - JAIPUR – SARISKA

Petit-déjeuner à l'hôtel.

**Départ pour la réserve animale de SARISKA** dans une région boisée qui couvre une surface de 800 km<sup>2</sup> et fait partie du « **projet Tiger** ».

Journée dans la réserve à la **découverte des animaux et de la flore**. Vous pourrez y voir des sambars, des sangliers, des daims et peut être même des tigres.

Déjeuner et dîner libres.

Installation et nuit à l'hôtel.



## JOUR 13 - SARISKA – DELHI

Petit-déjeuner à l'hôtel.

**Matinée pour profiter de la beauté de la réserve.**

En début d'après-midi, route vers **DELHI**.

Déjeuner et dîner libres.

Installation et nuit à l'hôtel.

## JOUR 14 - DELHI - PARIS

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert pour l'aéroport de **DELHI**.

Vol retour et arrivée à **PARIS**.

## DESCRIPTIF TARIFAIRE

**PRIX PAR PERSONNE : [Nous contacter](#)**

### CE PRIX COMPREND :

Les vols réguliers Paris / Delhi / Paris en classe économique.  
Les taxes aéroport.  
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport.  
Une voiture climatisée avec chauffeur, avec frais du chauffeur et de la voiture.  
Les services de guides locaux francophones ou anglophones.  
L'hébergement en hôtels 3\* (normes locales), en chambre double standard (hôtels 4 ou 5\*, nous consulter pour tarif).  
Les petits-déjeuners, sauf à Corbett et à Ranthambore en pension complète.  
Les entrées sur les sites mentionnés au programme.  
Les 4 safaris à Corbett, les 2 safaris à Ranthambore et un safari à Sariska.  
La montée à dos d'éléphant ou en jeep au fort d'Amber.

### CE PRIX NE COMPREND PAS :

Les 2 repas principaux : déjeuner et dîner, sauf à Corbett et à Ranthambore en pension complète.  
Les dépenses personnelles, pourboires, boissons...  
Les assurances.  
Les frais du visa indien (en option, nous consulter).

Prestations sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.  
Taxes d'aéroport sujettes à modification sans préavis, montant définitif à l'émission des billets.

## QUI SOMMES-NOUS ?



### UNE AGENCE PIONNIÈRE DANS LE VOYAGE SUR MESURE EN ASIE

Autrefois appelée « les Carrefours de l'Inde », l'agence a toujours été composée de passionnés désireux de rendre accessibles des voyages et des destinations de légende.

Elle est rapidement devenue une référence pour les voyageurs aguerris. Sa renommée lui a permis de développer de nouvelles destinations et de s'entourer des meilleurs spécialistes et correspondants en Asie et au Moyen-Orient.

Cette passion mutuelle entre l'équipe du **MONDE DE L'INDE ET DE L'ASIE** et ses partenaires est restée le fer de lance de l'agence jusqu'à aujourd'hui.

Grâce à cette forte volonté de rester une agence totalement indépendante, nos conseillers ont pu s'adapter à chaque demande et à chaque client avec la devise que rien n'est impossible !

Une devise qui, en plus des sites incontournables, nous a emmené très loin, dans des régions encore peu visitées que nous prenons un plaisir immense à proposer aux voyageurs en quête d'arts et d'histoires, d'aventures et surtout d'authenticité.

Nous fêtons cette année nos trente-cinq ans mais notre esprit n'a pas changé : Vous apporter le dépaysement que chaque voyageur recherche, vous conseiller l'hôtel de vos rêves dans un marché où l'offre ne cesse de croître, vous guider dans ce qui reste VOTRE VOYAGE, vous assister dans la formule qui vous correspond le mieux, organisée ou libre, vous faire partager une passion qui reste la meilleure garantie d'un voyage réussi.

## NOS GARANTIES

### NOS CONSEILLERS, NOTRE PLUS GRANDE VALEUR AJOUTÉE :

Notre équipe est composée de grands voyageurs et passionnés de l'Asie qui se rendent régulièrement un peu partout sur le continent pour être à la pointe de l'information ! De la petite échoppe spécialiste des samosas de Benares au luxueux hôtel niché dans la jungle balinaise, chaque conseil peut rendre votre voyage plus beau et plus riche. Nous prenons le temps de vous écouter, de comprendre vos envies et vos rêves et mettons tout en œuvre afin de vous organiser le plus beau des voyages.

### VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

- 1) Licence d'agent de voyages et tour opérateur : IM075120263 délivrée par **Atout France**.
- 2) Garantie financière auprès de la Banque Nationale de Paris pour sécuriser vos achats.
- 3) Assurance responsabilité civile professionnelle HISCOX à hauteur de 4 000 000,00 €.
- 4) Assistance 7j/7 dans le pays dans lequel vous séjournerez.

### HORAIRES

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 et le samedi de 11h00 à 17h00.

Vos messages sont consultés 7j/7 sur [contact@mondeasie.com](mailto:contact@mondeasie.com)

Vous pouvez également nous contacter au 01.53.10.31.00

# NOS CONDITIONS DE VENTE

**ATTENTION** : pour maintenir les réservations, les compagnies demandent l'émission et le paiement du billet de plus en plus tôt, avec un préavis très court. Il faut savoir que certains billets sont ni modifiables, ni remboursables. Cela vous sera précisé à la réservation.

Dans le cas d'une augmentation des taxes liées au voyage, celle-ci sera appliquée tant que le billet n'est pas soldé et émis.

## 1. Acompte et paiement du solde du voyage

Sauf dispositions contraires des conditions particulières à chaque programme, l'agence perçoit du client, 30 % du prix du voyage à la réservation. La nature du droit conféré au client par ce versement est variable : ainsi, par exemple, l'exécution de certains voyages est soumise à la réunion d'un minimum de participants. Toutes les précisions à ce sujet sont données dans les conditions particulières, au moment de l'inscription et la confirmation du départ intervient au plus tard 21 jours avant le départ. Sauf dispositions contraires des conditions particulières, le paiement du solde du prix doit être effectué 45 jours avant la date du départ. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les commandes intervenant moins de 45 jours avant le départ, le règlement intégral des prestations est requis. Pour toute inscription tardive, l'organisateur se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires 50 € par personne.

## 2. Responsabilité de l'agence

Notre agence ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable :

- des retards dans les horaires de départ ou de retour du fait du transporteur aérien et tout autre organisme lié au transport ou pour quelque autre cause tel que gros trafic, sécurité des passagers, problèmes techniques, etc.

- des modifications d'itinéraires ou changement d'aéroport à l'aller comme au retour, quand bien même ils entraîneraient des modifications, annulations ou des dépenses engagées par le client (repas, hôtel, transports etc.).

Ceux-ci ne peuvent entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée ou de la suppression pure et simple du programme initialement prévu et des dépenses engagées par le client de ce fait.

En effet, la responsabilité des compagnies aériennes se limite à transporter les passagers de la ville de départ à la ville de destination, sans garantir les horaires, les correspondances, le type d'appareil, l'aéroport de départ ou de retour, ni le transporteur. Les conséquences des accidents ou incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien, de même que la responsabilité de la compagnie aérienne sont régies par les dispositions de la convention de Varsovie ou les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné. L'agence de voyage répond du bon déroulement du voyage sans toutefois qu'elle puisse être tenue pour responsable des cas fortuits, des causes de force majeure ou du fait des mouvements sociaux ou politiques, incidents techniques, accidents, intempéries climatiques et leurs conséquences sur le déroulement du voyage, tant en France que dans le pays visité.

A cet effet, elle et son correspondant local sont habilités et peuvent modifier l'itinéraire à tout moment, sans que cela ouvre droit à indemnité ou remboursement. Néanmoins, même dans ces dernières hypothèses, l'agence s'efforcera de rechercher des solutions propres à surmonter les difficultés apparues.

## 3. Frais de modification et d'annulation

Sauf mention contraire, les vols sont non remboursables en cas d'annulation. Certains, sont modifiables selon les compagnies aériennes. Les frais de modification varient entre 150 et 250 € par billet. Le remboursement des taxes aéroport peut être demandé par courrier (attention, la majorité des compagnies aériennes ne remboursent plus les taxes de sécurité). L'annulation du client est prise en compte à réception d'une lettre recommandée avec AR. (La date de réception détermine la date d'annulation).

Barème des frais d'annulation des prestations terrestres :

- A plus de 45 jours avant le départ, il sera retenu 200 € de frais de dossier par personne
- entre 44 et 36 jours du départ, il sera retenu 25% du montant du voyage
- entre 35 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 40 %
- entre 20 et 11 jours avant le départ, il sera retenu 60 %
- entre 10 et 6 jours avant le départ, il sera retenu 75%
- entre 5 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 90%.
- à moins de 2 jours, il sera retenu 100% du montant du voyage.

A noter : Selon la nature des prestations et des dates de séjour, certains prestataires nous imposent des conditions particulières d'annulation.

L'organisateur se réserve le droit de facturer en plus les frais de téléphone qu'il aurait eu à engager pour effectuer les réservations. En cas de litige, les compensations se feront sous forme d'avoir, à utiliser sous 1 an, (date de retour du voyage).

Les tarifs sont définis selon un nombre de participant. Toute modification du nombre d'inscrit entraînera un éventuel réajustement des tarifs, à la hausse comme à la baisse.

## 4. Défaut d'enregistrement

L'agence ne peut être tenue responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu de départ du voyage aérien à forfait occasionné par un retard de pré acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre non organisé par le prestataire, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers. Dans cette hypothèse, il sera retenu 100% du montant du voyage. Le prix du voyage et les frais supplémentaires ne peuvent en aucun cas être remboursés lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le carnet de voyages ou encore, si par suite de non présentation des documents de voyage (passeport, visas, etc. ) il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée. Les frais de délivrance des passeports, visas, et autres documents de passage en douane restent dans tous les cas à la charge du client.

## 5. Modification du forfait du voyage ou du séjour

Les nécessités d'une réalisation correcte des voyages imposent de n'accepter d'inscriptions que pour les formules proposées. Tout changement de jour du départ ou du retour, de durée et de mode de transport (vols réguliers au lieu de vols spéciaux ou inversement seront soumis à des conditions d'acceptation spécifiques). Toute modification d'itinéraire ou de durée de voyage en cours, du fait de la volonté du seul client ne peut en aucun cas occasionner un remboursement des prestations non utilisées.

## 6. Annulation du voyage ou du séjour du fait de l'agence

L'agence s'engage à ne pas annuler un voyage ou un séjour à moins de 21 jours de la date du départ, du fait de l'insuffisance du nombre de participants.

Le client ne pourra prétendre à quelconque indemnité si l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité du voyageur. En outre, le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité si l'annulation d'un séjour /circuit pour l'insuffisance du nombre de participants intervient à plus de 21 jours du départ. Des conditions particulières des révisions des prix pourront être prévues en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires. Toute modification du nombre de participants entraînera un réajustement du prix du voyage.

## 7. Responsabilité des transporteurs

La responsabilité des compagnies aériennes participantes aux voyages présentés dans cette brochure, ainsi que celles de représentants, agents ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages exclusivement, comme précisé dans leurs conditions de transport.

## 8. Formalités

L'agence de voyages informe le client des diverses formalités nécessaires à l'exécution du voyage. Leur accomplissement incombe au seul client. Les formalités administratives et sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Attention entre la parution de cette brochure et la date de votre départ, certaines modifications sont susceptibles d'intervenir. Pour les circuits, nous pouvons nous charger de l'obtention des visas à condition que les documents nécessaires nous parviennent à la date prévue. L'organisateur ne pourra être tenu responsable d'un passager n'étant pas en mesure de satisfaire aux règlements de police et des douanes de sortie ou d'entrée du territoire ou des pays visités.

## 9. Chambre à partager

Toute personne s'inscrivant seule à un voyage s'engage à payer un supplément chambre individuelle si nous ne trouvons pas un autre participant pour partager une chambre double.

## 10. Assurances

Les assurances rapatriement sanitaire, soins médicaux et rapatriement des bagages ne sont pas comprises dans le prix de nos prestations, elles sont facultatives et peuvent être contractées auprès de Allianz - Immeuble cœur Défense - 82 Esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie ou tout autre organisme de votre choix. Toute application de l'assurance entraîne 35 € de frais de dossier. L'assurance annulation facultative n'est jamais comprise.

## 11. Après-vente

Les clients qui ont des observations à faire sur le déroulement de leur voyage sont priés de les transmettre, dans les 30 jours suivant leur retour, accompagnées des pièces justificatives et des originaux des bons de prestations à l'appui ainsi que la facture de l'agence. Les prix indiqués dans la brochure, sur nos sites internes et dans les devis sont calculés d'après les conditions économiques du moment, et susceptibles d'être actualisés en fonction des fluctuations des tarifs aériens et terrestres, de la parité des monnaies et de la variation des tarifs hôteliers et ce jusqu'au solde de la facture.

Certaines composantes de nos prix sont calculées sur la base du dollar US au cours du jour.